GRAND REIMS COMMUNAUTÉ URBAINE	**COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE DE TERRITOIRE** **DU POLE CHAMPAGNE VESLE** **LE 9 NOVEMBRE à 18H30**

Présents : Thierry BERNARD, Claude MAUPRIVEZ, Patrick SIMON, Pierre LHOTTE, Martial DUPIN, Julien LEPITRE, Jean MICHEL, Annie PERRARD, Sylvie PORET, Cécile CONREAU, Anny DESSOY, Michel SUPPLY, Robert D'HARCOURT, Nicolas CARNOYE, M BOIVIN représentant Eric LEGER, Azzedine AIT IHADDADENE, Denis PONCELET, Stéphane GOMBAUD, Francis BLIN
Catherine ADNET-VALERIO, François MOURRA, Christian MARTEL

Excusés : Jean Robert AUGUSTE, Valérie CORDEBAR, Jean Pierre RONSEAUX, Franck ASSELIN, Eric LEGER

Ouverture de la séance par P LHOTTE, qui tient à remercier les élus présents autour de la table et précise qu'il a préféré opter pour une réunion en présentiel afin que chacun (malgré les masques) puisse se connaître physiquement.

Après un tour de table, Pierre LHOTTE accueille François MOURRA, Vice-Président délégué à la voirie et aux réseaux qui présente avec Catherine ADNET-VALERIO, la programmation de la voirie 2021 :

- Rappel des principes retenus pour le transfert des charges de voirie, qui n'appelle aucune question.

- Point d'étape de la programmation 2020 : les travaux non réalisés en 2019 et jusqu'à fin août 2020 pourraient être étalés sur 2020-2021 soit un solde de 12 M€.

- Proposition programmation 2021
  - solder les travaux inscrits représentant entre 7.5 M€ à 12 M€
  - consacrer 1 M€ pour les révisions de prix du marché travaux d'entretien non anticipées
  - pouvoir lancer des maitrises d'œuvre pour des opérations urgentes liées à la sécurité (1ou 2 par pôle)
  - proposer une méthodologie d'élaboration et de suivi de la programmation pour établir une programmation pluriannuelle sur 3 à 5 ans
  - poursuivre la coordination en liaison avec la direction de l'eau et de l'assainissement, le SIEM, afin d'avoir un état de suivi (périodicité avancée : bimensuelle)

- Mise en place de la programmation pluriannuelle
  - Travail débuté en mars 2020, mais retardé à cause de la COVID,
  - Cette programmation sera basée sur une enveloppe 12,8 M€ par an,
  - Une méthodologie qui sera présentée en conférence de territoire permettra d'objectiver la programmation ; une grille d'analyse des demandes établies à partir de critères à définir (fréquentation, sécurité...) dont les priorités auront été identifiées par le pôle et en coordination avec le SIEM et la DEA et après que ces travaux aient fait l'objet des premières études financières et techniques.

- Proposition de programme du conseil d'orientation
  - 5 conseillers communautaires de Champagne Vesle font partie du conseil d'orientation voirie et réseaux : JP RONSEAUX, P SIMON, D PONCELET, G RENARD, M DUPIN.
  - Le but est de mettre en place une méthodologie d'élaboration et de suivi de la programmation et de la coordination
  - de donner des outils qui permettent de décider (fiches méthodes ...) et de mettre en place, une veille pour avoir des éléments de décision.

Echange :

M LHOTTE précise qu'il sera difficile de prioriser les travaux si il n'y a pas de budget par pôle.
Mme ADNET-VALERIO répond que les critères seront basés sur les besoins réels, car l'idée est de prioriser les travaux.
M LHOTTE rappelle que les élus sont des personnes responsables et qu'ils ne feront pas de demandes plus importantes que le budget qui leur a été attribué.
M MOURRA précise que ce sujet doit être abordé en Conseil d'orientation et qu'actuellement les communes ont eu beaucoup plus que s'il y avait eu des attributions de compensation. La mutualisation se fera, mais il faudra une souplesse pour ne pas répondre à des blocages. La programmation pluriannuelle permettra d'anticiper.
En ce qui concerne la rétrocession des voiries des lotissements, un vade-mecum pourrait être mis en place
M SUPPLY est favorable à la mise en place d'un règlement au lotisseur.
Mme DESSOY s'interroge si l'étude « caméra » effectuée par le service Voirie sera utilisée, M MOURRA répond que c'est un élément à prendre en compte et précise qu'il faut faire confiance aux techniciens du Grand Reims qui sont très compétents.
Mme ADNET-VALERIO rappelle que chaque conseiller communautaire participant à un conseil d'orientation doit en faire un retour systématique en conférence de territoire. Une interaction entre ces deux instances est primordiale.
La partie voirie et réseaux n'appelant plus de questions, Mme ADNET-VALERIO et M MOURRA prennent congés de l'assistance.

M LHOTTE poursuit l'ordre du jour par les informations suivantes :

- Point sur la construction du pôle scolaire d'Ecueil

Suite à la conclusion du COPIL relatif à l'étude d'opportunité de construction d'un nouveau pôle scolaire sur Champagne Vesle, il a été acté par l'exécutif la construction de 2 classes supplémentaires à Ecueil.

A ce sujet M LHOTTE interroge Mme DESSOY sur le devenir des enfants de LES MESNEUX.

Mme DESSOY répond volontiers à sa demande et rappelle la conclusion de l'étude d'opportunité réalisée par le cabinet MENEGHETTI, à savoir que 3 solutions ont été proposées à la commune :

1- les enfants de Les Mesneux vont à Bezannes dans des modulaires dans l'attente d'une construction nouvelle,
2- les élèves d'âge maternel et / ou élémentaire rejoignent le groupe scolaire à Ecueil,
3- la commune de Les MESNEUX reprend sa compétence.

Pour Mme DESSOY, Il est peu envisageable que les enfants de Les MESNEUX aillent au groupe scolaire d'Ecueil, la délibération n'est pas actée par le conseil municipal, mais il y a une forte probabilité pour que la commune reprenne sa compétence. Mme DESSOY attend certains éléments de la CU, notamment financiers, pour délibérer.
M LHOTTE précise que les deux classes supplémentaires permettront de donner de la souplesse dans le fonctionnement de l'école, et notamment au niveau du dortoir qui devrait être vite saturé et que la salle supplémentaire sera forcément occupée.

M LHOTTE enchaine sur la reconduction des prises en charge et participations scolaires pour 2020/2021.

- Prise en charge du transport pour les sorties pédagogiques d'une journée : 24 € par élève
- Prise en charge de fournitures scolaires à hauteur de 35 € par élève
- Prise en charge du papier copieur à hauteur de 2 feuilles par jour scolaire et par élève
- Participation de 50 € par élève pour les classes transplantées de + 5 jours et sur présentation d'un projet validé
- Prise en charge des frais de transport, entrées et leçons vers les piscines rémoises.

M LHOTTE informe que les travaux de remise en état à la MARPA, des sols carrelage par TEH qui devaient démarrer le 16 novembre sont différés en raison des conditions sanitaires à une date ultérieure.

M LHOTTE présente ensuite les projets de délibérations qui seront à voter au prochain conseil

N° Passage	Entité Émettrice	Titre
26	Secteur Ouest Direction de l'eau et de l'assainissement	**Commune de Bouleuse** Assainissement - collectif Raccordement et mise en conformité de la partie privative des branchements Convention
29	Secteur du pôle territorial Champagne Vesle Direction de l'urbanisme, aménagement urbain et archéologie	**Commune de Branscourt** Plan local d'urbanisme Révision allégée 1 Prescription
36	Direction de l'animation et de la coordination des pôles territoriaux	Communes d'Arcis le Ponsart, **Ecueil, Thillois**, Saint-Souplet-sur-Py et Val de Vesle Travaux neufs d'éclairage public Attribution d'un fonds de concours au SIEM
37	Direction de l'animation et de la coordination des pôles territoriaux	Communes de Beaumont-sur-Vesle, Breuil-sur-Vesle, Jonchery-sur-Vesle, Pomacle, Prosnes, Prouilly, **Rosnay** et Warmeriville Effacement de réseaux basse tension et de télécommunication Attribution d'un fonds de concours au SIEM

Ces délibérations ne font pas l'objet d'observation particulière, hormis quelques précisions de la part des maires concernés à savoir :

- Pour l'assainissement de BOULEUSE : M SIMON informe que les travaux ont démarrés, il y a trois semaines, que l'entreprise retenue est à l'écoute des habitants, que le chantier est propre et que 2 rues sont déjà terminées. Il précise que la commune est partagée en 10 secteurs et chacun des 10 conseillers municipaux gère un secteur. La seule difficulté pour l'instant est le délai très court (15/12/20) pour le dépôt des dossiers de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour les travaux privatifs. M SIMON déplore qu'il n'ait pas été possible de faire un groupement de commande.

  M BLIN intervient pour préciser qu'effectivement il ne peut y avoir de groupement de commande et qu'il s'agit de la dernière commune de Champagne Vesle raccordée à l'assainissement.

  M SIMON fait également part des difficultés financières qu'auront certains habitants de sa commune pour se raccorder, les subventions étant plafonnées à 3000 €.

- Pour le PLU de BRANSCOURT : M LHOTTE précise que le PLU de sa commune subira une modification, suite à la création d'un centre équestre et plus particulièrement du club-house ; le

terrain se situe en zone agricole et le club house permet de développer une activité commerciale, il est nécessaire de faire évoluer le PLU.

- Pour les 2 dernières délibérations, il s'agit d'un fonds de concours pour des travaux d'effacement de réseaux sur les communes de ROSNAY, ECUEIL et THILLOIS

Ensuite, M LHOTTE informe que M RONSEAUX souhaite activer le groupe de travail « voirie » sur la programmation pluriannuelle afin de pouvoir lancer les études dès 2021. Ce groupe de travail devrait se réunir très prochainement.

Il est procédé à la nomination d'un conseiller communautaire pour le groupe « Mobilité/Transport mobilité ; à l'unanimité M Jean MICHEL représentera le pôle.

Il est procédé à la nomination d'un conseiller communautaire pour le groupe « EAU /ASSAINISSEMENT - Harmonisation du prix de l'eau ». M BLIN propose la candidature de Stéphane GOMBAULT, et celle-ci est acceptée à l'unanimité.

Malgré que ce ne soit pas inscrit à l'ordre du jour, M LHOTTE demande un retour sur les conseils d'orientation qui ont déjà eu lieu.

Mmes PERRARD et PORET rendent compte des points abordés lors du conseil d'orientation scolaire du 6/10/20 à savoir :

- Un rappel de la compétence a été fait depuis 2017, date de création de la CU,
- Une étude débutera sur l'harmonisation du prix des cantines.
- Une étude d'opportunité sera effectuée sur l'ensemble de la CU relative à la carte scolaire, comme cela a été fait sur Champagne Vesle, afin d'optimiser les locaux actuels.
- Une étude sera engagée, en concertation avec le délégué communautaire à la transition énergétique, afin de revoir la dépense « énergie » des bâtiments scolaires,
- Un livret sur les violences en milieu scolaire sera présenté à l'Education Nationale par la CUGR.
- Un point sera fait sur les subventions versées aux écoles privées.

En question diverse, Mme DESSOY demande s'il est prévu de travailler sur le projet de territoire par pôle ou si c'est le conseil d'orientation qui y travaille.

M Azzedine AIT IHADDADENE nommé par M FORTUNE prend la parole pour informer que trois réunions de travail ont eu lieu à raison d'une tous les 15 jours. Ce groupe travaille sur cinq axes dont l'identité du territoire, les 143 communes, le développement économique, le vivre ensemble et la déperdition des cadres. L'objectif est un seul projet pour un seul territoire, soit un projet global pour l'ensemble du Grand Reims.

Pour terminer, M LHOTTE précise que la prochaine réunion de conférence de territoire du lundi 7 décembre aura lieu en distanciel, certains conseillers souhaiteraient un mixte, mais M LHOTTE répond que c'est techniquement difficile.

L'ordre du jour est terminé.

La séance est levée à 20h15

Fait à Gueux, le 12/11/2020
Le Conseiller Communautaire Délégué

P. LHOTTE

COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS